



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1160

Opération n° 60022021 Réfection globale des murs d'enceinte et murs intérieurs des cimetières
- Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme AP 2021-1, programme 20012

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : M. HUSSON Nicolas

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1160 - OPERATION N° 60022021 REFECTION GLOBALE DES MURS D'ENCEINTE ET MURS INTERIEURS DES CIMETIERES - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP 2021-1, PROGRAMME 20012 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Cimetière Réfection globale des murs d'enceinte et murs intérieurs ».

Par délibération n° 2021/909 du 8 juillet 2021 vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine Cimetières 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20012.

Dans un souci de conservation du patrimoine et pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de prévoir un plan global de réfection des murs d'enceinte et murs intérieurs, à travers le plan d'intervention suivant :

- reprise de joints des éléments de protection de la partie supérieure du mur ;
- réfection des enduits et des crépis ;
- purge des murs et masticage des fissures ;
- consolidation et reprise des soubassements.

Il a été réalisé un inventaire des besoins par cimetières à réaliser à court terme.

Compte tenu des premières estimations de travaux, les besoins financiers liés aux interventions de premières urgences sont fixés à :

- Croix-Rousse : 200 000 €;
- Nouveau cimetière de Guillotière : 70 000 €;
- Ancien cimetière de Guillotière : 205 000 €;
- Saint Rambert : 100 000 €;
- Urgence tous sites, y compris Loyasse le cas échéant : 325 000 €

Cette opération de 900 000 euros sera à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine Cimetières 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20012.

Les marchés de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 du 08 juillet 2021 ;

Vu l'avis du Conseil des 4^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 60022021 « Rénovation des murs d'enceinte et murs intérieurs des cimetières » est approuvée. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme 20012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 20012, AP 2021-1, opération 60022021 et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 025 et autres :
 - Année 2021 : 275 000 €;
 - Année 2022 : 200 000 €;
 - Année 2023 : 100 000 €;
 - Année 2024 : 125 000 €;
 - Année 2025 : 100 000 €;
 - Année 2026 : 100 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET